



La Newsletter de l'Association Lex Sportiva

Anciens du Master 2 Professions Juridiques du Sport

1er Tournoi Inter Masters Droit du Sport

(p.4)



L'INTERVIEW DES ANCIENS : Jean-Baptiste Reynaud (Promo Forget)

Jean Baptiste REYNAUD, premier docteur en droit du sport issu du Master 2 PJS et du Laboratoire de Droit du Sport.

Lex Sportiva : Peux-tu te présenter, ainsi que ton parcours universitaire ?

Jean-Baptiste Reynaud : Originaire de Chalon-sur-Saône en Saône-et-Loire, j'ai passé mon baccalauréat Economique et Social en 2002 sur Mâcon.

J'ai entamé mon parcours universitaire à l'antenne décentralisée de l'Université Lyon 3 située à Bourg-en-Bresse. Après l'obtention de ma licence, j'ai effectué un Master 1 de Droit privé général à Lyon 3.

LS : Pourquoi as-tu choisi le PJS ?

J-BR : Dès ma troisième année de licence, j'ai commencé à me renseigner sur le contenu des masters en droit du sport, notamment celui de Limoges et celui d'Aix-Marseille. C'est alors que j'ai appris que l'Université de Bourgogne créait son propre master « Professions juridiques du sport » sous l'initiative du Professeur Gérald Simon.

Pour lire la suite de l'interview, [rendez-vous sur le site de l'association.](#)

MASTER PJS

Pour cette nouvelle année PJS, nous compterons 2 membres de LEX SPORTIVA parmi les intervenants du Master.

Merci à Olivier GEORGES (Mondial Assistance) et Mathieu LACOUR (Stade de Reims) pour leurs prochaines interventions respectives sur « L'assurance sportive » et « La gestion d'un club professionnel de football ».

Les mouvements au sein du réseau Lex Sportiva

Après une expérience à la Ligue de Football Professionnelle, **Julien HABBOUCHE** rejoint la Fédération Française d'Echecs en tant que juriste.



Félicitations à **Camille DENUZILLIER** qui rejoint la Ligue de Bourgogne de Football.



Félicitations également à **Laetitia KLEMISCH** qui a récemment pris ses fonctions à l'ARJEL.

Retrouvez les dernières infos Emploi/Stages sur le [forum Lex Sportiva](#)

INSERTION DES ETUDIANTS

COMME CHAQUE ANNEE, les étudiants de la nouvelle promotion seront bientôt (ou sont déjà) en recherche de stages de fin d'études. LEX SPORTIVA est également là pour les aider dans leurs recherches et pour leur trouver des opportunités.

ANCIENS PJS, MEMBRES DE LEX SPORTIVA, si vos structures professionnelles ou vos employeurs, ont besoin de juristes, contactez [le Bureau de l'Association](#), afin de faire part des offres pour la nouvelle promotion ou pour nous demander les CV des nouveaux étudiants.

Vous pouvez également faire suivre dans vos structures l'annuaire des anciens PJS qui vous a été envoyé par mail et que [vous pouvez retrouver sur notre site internet en téléchargement](#).

MOBILISEZ-VOUS pour l'insertion de nos membres, c'est primordial dans l'état actuel du marché de l'emploi !

LA PRE-RENTREE DU MASTER le 27 septembre 2013**PROFESSIONS JURIDIQUES
DU SPORT**

LA NOUVELLE PROMOTION ARRIVE !

A cette occasion, LEX SPORTIVA était présente afin de guider et de conseiller les nouveaux étudiants pour cette nouvelle année. Merci à Thierry BARDAUD, Séverine GAUDOT, Olivier GEORGES du bureau Lex Sportiva, ainsi qu'à de nombreux anciens de la Promo LAMOUR d'avoir été présents pour les nouveaux !

LE TOURNOI INTER MASTERS DROIT DU SPORT

Le BUREAU LEX SPORTIVA vous propose d'intégrer la Commission d'organisation du Tournoi. Tous ceux qui sont intéressés pour donner un coup de main sont les bienvenus !! Nous aurons besoin de tout le monde à cette occasion. Contactez [le Bureau](#) pour en faire partie !

Retrouvez toutes les infos sur [notre page Facebook spécialement dédiée à cet évènement](#)

Et n'oubliez pas LIKER !



Le **DIJON FOOTBALL COTE D'OR** soutient LEX SPORTIVA et le Tournoi Inter Masters ! Merci au club pour le jeu de maillots offert à cette occasion à Lex Sportiva pour représenter Dijon et la Bourgogne !

Retrouvez toutes les infos du DFCO sur leur [site officiel](#).

Afin de préparer le tournoi, Lex Sportiva a dernièrement rencontré les membres des bureaux de l'ADDES (anciens de Limoges) et de l'AMDS (anciens d'Aix-Marseille).

N'hésitez pas à nous contacter si vous connaissez des personnes de votre entourage qui seraient intéressées à l'idée d'être **sponsor ou partenaire** du Tournoi.

CEREMONIE DE REMISE DES DIPLOMES

LEX SPORTIVA organisera la **cérémonie de remise des diplômes** de la Promotion Lamour le 7 décembre prochain. A cette occasion, nous serons accueillis dans les **locaux de la Fédération Française de Tennis de Table** (de 14h à 17h).

En présence des membres du Laboratoire de Droit du Sport, des représentants de la FFFT, des partenaires, des membres de Lex Sportiva, et de la nouvelle promotion en cours, les étudiants de la Promo Lamour recevront leurs diplômes.



Nous poursuivrons ensuite la soirée par le traditionnel **restaurant** de fin d'année au **Hard Rock Café** (RdV à 19h30).



Et ce n'est pas fini ! LEX SPORTIVA vous convie également le

Vendredi 06 décembre et le **Dimanche 8 décembre**

aux 2 matchs suivants :



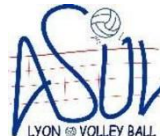
PSG féminin - JUVISY

Vendredi 06.12 à 20h45 au Stade Charléty



PARIS VOLLEY - LYON

Dimanche 08.12 à 17h à la salle Charpy



CONFIRMEZ NOUS VOTRE PRESENCE

à la **REMISE DES DIPLOMES**, au **RESTAURANT** et **AU(X) MATCH(S)**
que vous désirez **RAPIDEMENT**

(AVANT LE 20 NOVEMBRE)

LES CAFES JURIDIQUES DU SPORT

Régis et Olivier, chargés au sein du bureau de l'organisation des Cafés Juridiques, vous annoncent que la 1ère édition des Cafés Juridiques du Sport verra bientôt le jour, en début d'année 2014. Elle se déroulera au bar Le Playoff Wagram à Paris. Plus d'infos prochainement !

Thème de la 1ère édition : **LES AGENTS SPORTIFS - QUEL STATUT JURIDIQUE ?**



Le clin d'oeil du mois

La période des cotisations à l'association vient de débuter. L'adhésion s'élève toujours à 10 €, **mais rien ne vous interdit de donner plus ;-)**

Fiche d'adhésion Lex Sportiva

2013-2014



Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

« Je demande à adhérer à l'Association « Lex Sportiva ». Je m'engage à verser dès à présent la somme de euros, correspondant à la cotisation fixée pour un an. » (Chèque à l'ordre de « Association Lex Sportiva »).

A Le

Signature de l'adhérent :

**A retourner à Association Lex Sportiva, BARDAUD Thierry, 92 Rue des
Entrepreneurs, 75015 PARIS**



Les publications de nos partenaires

INTERVIEW DE GERALD SIMON SUR DROITDUSPORT.COM



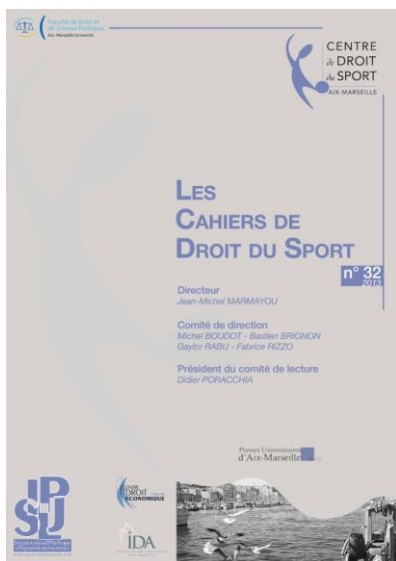
Les 12 et 13 septembre 2013, se tiendra à Dijon un important colloque en droit du sport consacré au thème de la nationalité dans le sport. Organisée par le Laboratoire de Droit du sport de l'Université de Bourgogne, cette huitième rencontre du droit du sport rassemblera des intervenants de renom. C'est l'occasion de poser quelques questions en rapport avec les sujets qui seront débattus lors de ce colloque à Gérard SIMON, Professeur de droit et Directeur du Laboratoire de Droit du sport.

- Le Laboratoire de Droit du sport que vous dirigez organise à Dijon les 12 et 13 septembre 2013 la huitième rencontre du droit du sport. Ce colloque sera consacré à la question complexe de la nationalité dans le sport. Pour quelles raisons avez-vous retenu ce sujet ?

"L'idée directrice commune à l'ensemble des thèmes qui ont animé, depuis le premier colloque, les Rencontres du droit du sport est l'analyse de la confrontation entre le droit du sport et les règles du droit commun. La question de la nationalité n'échappe pas à cette problématique. En effet, alors que la nationalité est considérée comme l'un des attributs de l'État, les instances sportives fixent aussi bien aux sportifs qu'aux clubs ou aux fédérations nationales des conditions de nationalité qui s'affranchissent de celles qu'imposent les États. C'est cet affranchissement que le colloque se propose d'examiner sous ses différents aspects".

[La suite de l'interview à retrouver sur le site droitdusport.com.](http://droitdusport.com)

ARTICLES ET VEILLE JURIDIQUE



Retrouvez le nouveau numéro des Cahiers de Droit du Sport n°32, avec un article d'un membre du Réseau Lex Sportiva, **Régis PILLON** en page 116 sur « **Le statut juridique des promoteurs de combat dans la boxe** ».

N'oubliez pas que notre site internet vous propose une **veille juridique** régulière, effectuée par **Olivier GEORGES**. Retrouvez [cette veille juridique sur notre site](#).



Notre association a multiplié les partenariats cette année : Droitdusport.com, Sportstrategies.com, Yoursporter.com, le Groupe Experts (recrutement RH), Fast Sport, Basketstore et Volleystore.

N'hésitez pas à nous soumettre vos idées pour développer le réseau Lex Sportiva, aussi bien humainement que financièrement. Contactez [le Bureau](#) à ce sujet.



CONTACTS DU BUREAU LEX SPORTIVA

A tout moment, n'hésitez pas à nous contacter et nous soumettre vos idées, articles, ... !



Association Lex Sportiva

Anciens du Master 2
Professions Juridiques du Sport
Université de Bourgogne

associationlexsportiva@gmail.com

